

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 15 (1927)

Heft: 260

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259151>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bles, il faut pourtant se féliciter que deux des leurs les plus écoutés l'aient soutenu par leurs discours. C'est presque un miracle, que d'avoir obtenu cette entente au moment où l'esprit de parti avait toute sa virulence. Nous voudrions en conclure que les progrès féministes, loin d'attiser, comme on s'en épouvante de tous côtés, les haines politiques, aideront les frères ennemis à se réconcilier.

EMMA PORRET.

De-ci, De-là...

Gulliver féministe.

Le féminisme existait-il déjà en Lilliput ou en Brodbignac?.. Il faut le croire, puisque M. Abel Hermant vient de publier, en fête d'une de ses étincelantes chroniques du *Figaro*, la réponse assez verte que lui fit Gulliver à la question posée par lui: «est-il souhaitable que nos femmes obtiennent un jour le droit de vote? cette acquisition leur sera-t-elle profitable et le sera-t-elle au pays?»

« Cher monsieur, écrit Gulliver à M. Abel Hermant, si je n'avais reconnu d'abord votre main, et trouvé au bas de la lettre votre signature, j'eusse bien curieusement examiné les timbres de la poste, et tenté de déchiffrer le nom du pays lointain, perdu sans doute dans les ténèbres de la plus sombre Afrique, où l'on dispute encore s'il est décent et utile que les femmes aient le droit de voter. Puis il m'est revenu tout d'un coup que ce pays est la France, notre aimable voisine, dont le climat est tempéré, dont les forêts sont sans mystère, et qui porte le flambeau de la civilisation — sauf dans certains cas, tel que celui, cher monsieur, sur lequel vous me faites l'honneur de me consulter.

« Permettez-moi de vous rappeler qu'il est présentement vingt-quatre royaumes ou républiques de par le monde où le droit de suffrage a été octroyé aux femmes. Lorsque vous vous déciderez à suivre le mouvement, vous aurez bien de la peine à persuader la galerie que vous en avez donné le signal. Ce sera déjà très beau si vous rattrapez le train. J'en doute, et ne puis me défendre de me réciter tout bas une fable de votre La Fontaine, *Le Lièvre et la Tortue*, si je ne me trompe:

Rien ne sert de courir, il faut partir à point. »...

Et plus d'une électeur bâlois trouverait profit à méditer la suite de la réponse de Gulliver...

A recommander aux Sociétés antialcooliques.

Tous ceux qui voyagent connaissent les buffets mobiles qui, lors de l'arrêt des trains, offrent des consommations aux voyageurs, notamment: vin, bière, limonade. Dans beaucoup de gares allemandes, par exemple à Leipzig, Dresde, Hanovre, on voit circuler sur les quais des voitures débitant du lait. La qualité du lait est garantie par les premières laiteries de la place et les voitures elles-mêmes.

gent? Aux bons cœurs de nos cantons romands. C'est tout simple. Songeons un peu que parmi la centaine d'enfants hébergés au cours du dernier exercice, il y avait 27 petits Vaudois, 23 Neuchâtelois, 9 Fribourgeois, 28 Suisses d'autres cantons et 6 étrangers, ce qui constitue pour les cantons romands et le Jura bernois l'obligation morale de prêter assistance à une œuvre si utile.

Des pochettes contenant quatre cartes postales illustrées sont en vente, au prix modique de 1 franc¹. Les cartes représentent des scènes de la vie des mioches du Foyer. Elles représentent aussi pour nous l'occasion d'un petit geste d'entraide, d'une petite contribution financière. Ne nous y refusons pas, nous qui aimons les enfants et avons le cœur gros en songeant qu'il en est de minables et d'abandonnés. Achetons une pochette, des pochettes, beaucoup de pochettes!

Comment se recrute le Foyer-gardien?

Ni crèche, ni pouponnière, il est un asile où envoyer les enfants trop âgés pour séjourner plus longtemps dans ces établissements si utiles aux tout petits.

Des sociétés ou des tuteurs lui confient les rejetons de mauvais parents. Il hospitalise les enfants quand la mère, atteinte de tuberculose, doit être séparée de sa famille, ou quand, affaiblie et surmenée, elle doit faire une cure de repos. Et les gosses débiles qui traînent la patte, vite, on les envoie en vacances sur la belle plage où l'air, l'eau et le soleil les ragaillardiront en multipliant leurs globu-

peintes en couleurs claires avec des ornements de nickel, et des verres brillants de propreté, sont irréprochables au point de vue de l'hygiène. En été, le lait est gardé froid dans de la glace; en hiver il est chauffé! Ces débits mobiles de lait jouissent d'une grande faveur parmi les voyageurs désireux de consommer une boisson à la fois saine, nutritive et rafraîchissante. N'y aurait-il pas là, avec l'ice-cream, un débouché intéressant pour nos producteurs de lait qui souffrent de mévente?

(H. S. M.)

La Ligue vaudoise contre la tuberculose.

La Ligue vaudoise contre la tuberculose est la seule ligue anti-tuberculeuse suisse qui soit à la fois un organe de propagande, une œuvre d'assistance et de prévoyance pour les tuberculeux et leurs familles, et un consortium d'établissements de prévention et de cure. Elle compte 20.551 membres répartis entre 36 sections; 7 établissements dont trois sanatoriums, trois preventoriums et une colonie pour convalescents. Les dépenses totales ont atteint en 1926 le chiffre record de 573.400 fr. Dans les dix dernières années, cette ligue a dépensé 3.885.000 fr., fournis en majeure partie par la générosité publique.

(H. S. M.)

Deux nouveaux confrères.

Nous venons de recevoir le premier numéro de deux nouvelles publications féminines, auxquelles nous souhitions, à chacune dans son genre particulier, le plus vif succès.

The Policewoman Review (81, Tothill Street, Westminster, Londres, S. W. 1) est, comme son nom l'indique, consacrée aux problèmes que pose cette forme nouvelle et si utile de l'activité féminine. Rédigée en bonne partie par Commandant Allen, qui n'est plus une inconnue pour nos féministes suisses, et par ses collaboratrices, cette revue va nous apporter les renseignements les plus variés et les plus intéressants sur le travail des femmes agentes de police à travers le monde, sur la lutte contre la traite des femmes, les asiles pour femmes dans les grandes villes, etc., etc. Nul doute que toutes les femmes qui, chez nous, se préoccupent de ces questions, ne tiennent à s'en procurer au moins un numéro spécimen.

L'Information féminine, 9, rue Bertin-Poirée, Paris) est une belle revue, artistiquement illustrée, dans le Comité d'honneur de laquelle figurent la plupart des noms des féministes rencontrées à nos Congrès, et que dirige avec entrain Mme Marcelle Kraemer-Bach, avocate à Paris. Instruire les Françaises de leurs droits et les armer pour la défense de leurs intérêts, tel est le programme que, dès son premier numéro, cette vaillante publication remplit déjà: on y trouvera, en effet, nombre d'informations intéressantes sur la jurisprudence concernant les femmes dans divers pays, les droits et devoirs de la femme contribuable, la législation féminine, la femme fonctionnaire, etc., etc. C'est toute une série de renseignements utiles que seront assurés de recevoir chaque mois les lecteurs de cette *Revue*.

les rouges. Achetons des pochettes pour l'amour de tous ces enfants!

Le prix de pension est de 35 à 45 francs par mois, suivant les ressources des parents, des comités, des tuteurs, des autorités communales qui placent des enfants au Foyer. A moins de circonstances exceptionnelles, un enfant ne peut séjourner plus de six ans dans la maison. On est admis à n'importe quel âge au-dessous de six ans pour les garçonnets et de dix pour les fillettes. Tuberculeux ou anormaux ne sont pas reçus, mais bien les petits convalescents sortis des hôpitaux qui reprennent vie, poids et couleurs sous l'aile de tante Sophie, secondée vaillamment par des aides dévouées. Venons tous en aide à cet abri des mioches, facilitons-lui l'agrandissement rêvé qui permettra de recevoir quelques oisillons de plus; achetons, achetons des pochettes!

JEANNE VUILLIOMENET.

L'instruction des jeunes filles à l'époque des Croisades

Au temps des Croisades, l'instruction d'une jeune fille bien née était fort différente de celle qu'elle recevrait de nos jours; mais elle n'était pas nulle, loin de là, et s'étendait à bien des choses dont nous avons à peine l'idée. Elle différait, d'ailleurs, de région à région, de province à province; mais les grandes lignes restaient les mêmes, et si la lecture se trouvait parfois reléguée au second plan, c'est que les livres étaient fort rares, et que nos aïeux pen-

¹ On peut se procurer ces pochettes au Foyer même, où tous les dons seront reçus avec reconnaissance.